



Nouvelle-Aquitaine,  
Vendée, Maine et Loire  
et Bretagne



# CAPRIN SPECIALISE MIXTE DOMINANTE LIVREUR

Ce système peut se rencontrer dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Bretagne. Il peut correspondre à un système livreur qui s'est diversifié en mettant en place un petit atelier de transformation fromagère. La majeure partie du lait reste destinée à la livraison.

## Les caractéristiques de l'exploitation



**5 UMO**  
(dont **3** associés exploitants  
et **2** salariés temps plein)



**51 ha**  
dont **27 ha** SFP  
+ **11 ha** de luzerne  
achetée sur pied



**426** chèvres  
saanen



**363 974** litres  
dont **68 400** litres  
transformés soit **19 %**

La structure décrite est principalement livreuse mais nécessite de la main d'œuvre, en partie à cause de l'atelier de transformation. La majeure partie des fromages est livrée à des GMS, pour un souci de gain de temps. La surface de la fromagerie est de 70 m<sup>2</sup>.

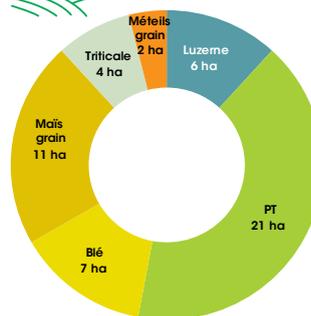


### Le troupeau

426 chèvres  
854 litres de lait produit / chèvre  
120 chevrettes  
16 chèvres / ha SFP



### Les surfaces



Achat de 11 ha de luzerne sur pied.



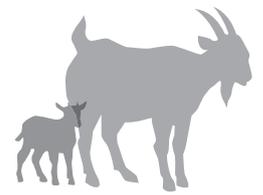
### Les rotations

Rotation 1 : 35 ha

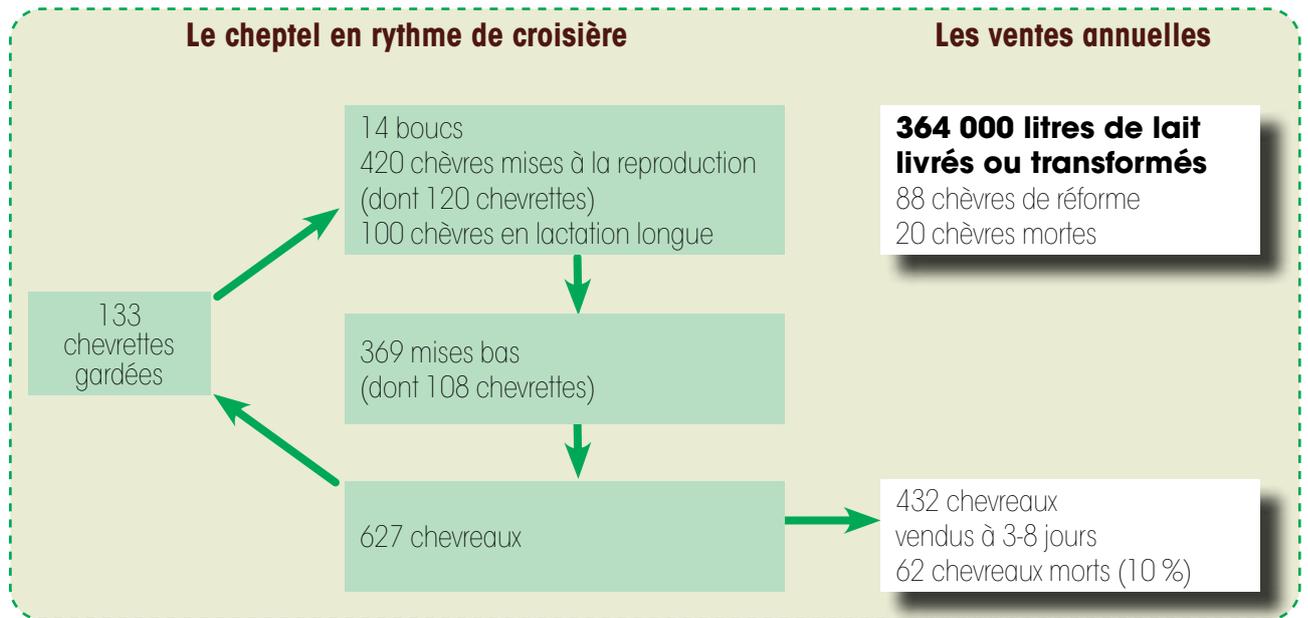


Rotation 2 : 16 ha





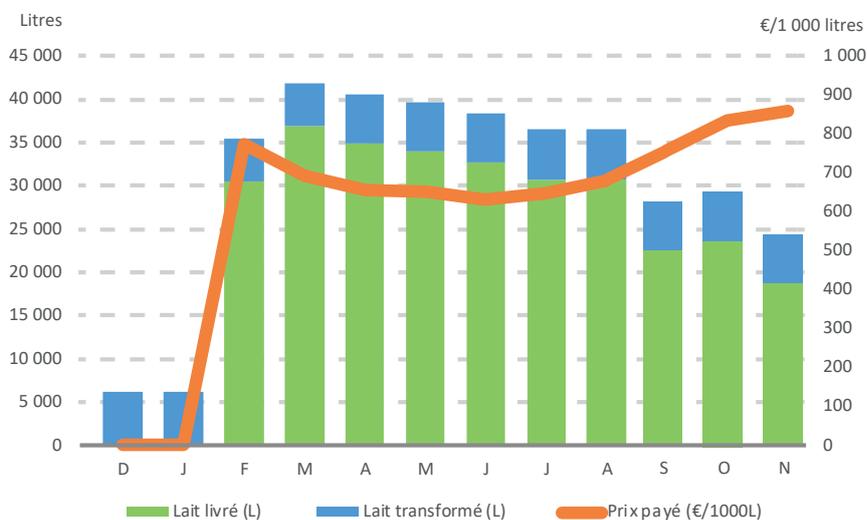
## La conduite du troupeau



## La reproduction

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chèvres	IA									100			
	Saillie naturelle										200		
	MB		261										
Chevrettes	Saillie Naturelle										120		
	MB		108										

## La production laitière



Dans ce système, les 100 lactations longues permettent d'avoir du lait pendant la période de tarissement des chèvres (décembre et janvier) à la reproduction et de limiter le nombre de mises bas. Les mises-bas des chèvres sont groupées en février, celles des chevrettes relativement groupées en février également. Les chevreaux sont vendus à 3-8 jours faute de temps pour assurer l'engraissement.

Durant les mois de décembre et janvier, il n'y a pas de livraison à la laiterie, tout le lait est transformé.

## Transformation du lait à la ferme

### Transformation fromagère

Une seule technologie et 3 types de fromages (frais, ½ affiné et affiné).

68 400 litres à transformer → 187 litres par jour en moyenne. En décembre, janvier, juillet et août les litrages transformés sont supérieurs aux autres mois.

Cela nécessite 1,5 UMO salarié à temps plein et une partie d'1 UMO exploitant.

### Commercialisation

Vu le peu de temps disponible, une très faible part de la production est écoulee à la ferme (5 %). Le reste est distribué via 2 tournées de livraisons par semaine dans les circuits suivants :

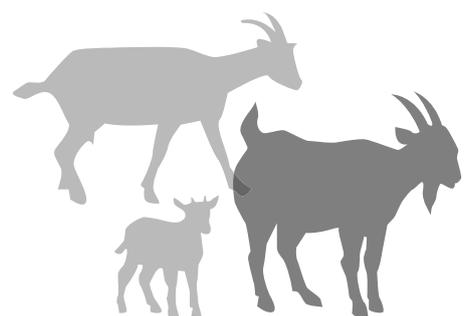
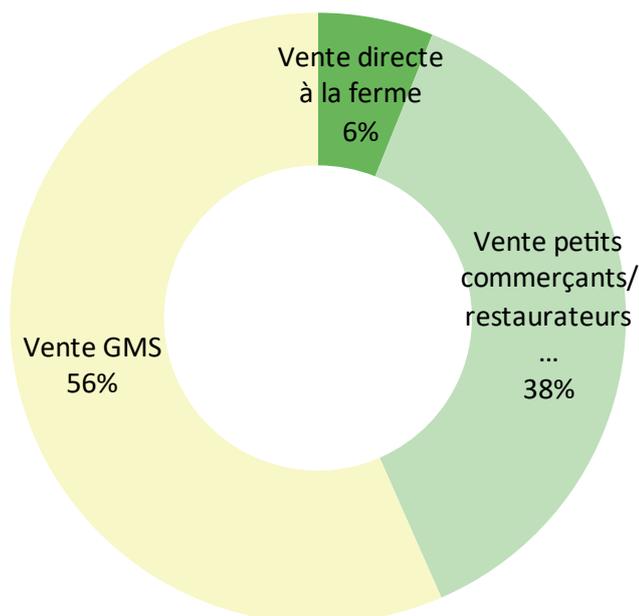
- GMS : 60 % du volume transformé
- Epiceries : 15 %
- magasins de producteurs : 10 %
- restaurateurs : 10 %

Fromages	Litres de lait	Quantité produite	Quantité vendue GMS	Prix de vente GMS	Quantité vendue direct	Prix de vente directe	Quantité restaurants /crémiers	Prix de vente restaurants /crémiers	Chiffre d'affaire total
Buchettes	2,0	8 500	5 100	3,5 €	425	4,5 €	2 975	3,75 €	30 919 €
Palets	1,0	17 000	10 200	2,5 €	850	3,5 €	5 950	3,00 €	46 325 €
Pyramides	2,0	8 500	5 100	3,5 €	425	4,5 €	2 975	3,75 €	30 919 €
Crottins	0,6	28 333	17 000	1,5 €	1 417	2,0 €	9 917	1,75 €	45 688 €
Chiffre d'affaire total		68 000 €		86 700 €		9 633 €		57 517 €	153 850 €

Le rendement fromager est de 4,5 L pour 1 kg en frais et 7,5 L pour 1 kilo en affiné.

Le lait est ainsi valorisé en moyenne à 2,25 €/L.

Le chiffre d'affaire généré par les différents circuits se répartit de la manière suivante :



La commercialisation est réalisée par un des exploitants sur la moitié de son temps (l'autre moitié étant consacrée à la transformation).

## Les rations journalières distribuées (fourrages en kg MS, concentrés et déshydratés en kg brut)

### Les chèvres ayant mis-bas

	D	J	F	M	A	M	J	M	A	S	O	N
	Tarisement		Pic de lactation		Pleine lactation				Fin de lactation			
Foin luzerne (MS)			1,5		1,5		1,3		1,3	1,1	1,0	
Foin ray-grass trèfle (MS)	1,8		0,6		0,6		0,7		0,7	0,8	0,9	
Maïs	0,25		0,25		0,25		0,3		0,3			
Triticale	0,15		0,15		0,15		0,2		0,2			
Chèvre laitière 23% MAT	0	0,2	0,7	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5			
<b>TOTAL</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>2,9</b>			

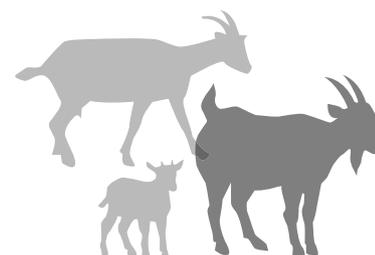
### Les chèvres en lactation longue (ration moyenne)

	Tarisement	Pic de lactation	Pleine lactation	Fin de lactation
Foin luzerne (MS)	1,5	1,5	1,5	1,5
Foin TG-T (MS)	0,6	0,6	0,6	0,6
Maïs	0,25	0,25	0,25	0,25
Triticale	0,15	0,15	0,15	0,15
Chèvre laitière 23% MAT	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>

Seul le concentré de production (chèvre laitière 23 % MAT) est acheté. Le maïs grain et le triticale sont autoproduits.

### Les fourrages, concentrés et déshydratés à distribuer

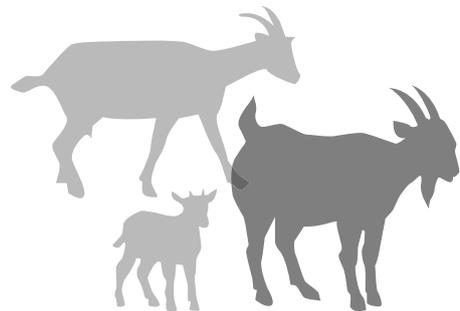
	kg/chèvre/an	kg/chevrette/an	Total troupeau/ an (tonnes)
Foin luzerne	469	-	200
Foin RG-T	284	290	156
<b>TOTAL FOURRAGES (MS)</b>	<b>753</b>	<b>290</b>	<b>356</b>
Maïs	97	70	50
Triticale	60	20	28
Méteil grain	-	50	6
Chèvre laitière 23 %	222	40	99
<b>TOTAL CONCENTRES (brut)</b>	<b>379</b>	<b>180</b>	<b>177</b>



43,5 tonnes de maïs grain sont vendues sur les 93,5 tonnes produites au total. La totalité du blé produit (42 tonnes) est vendue.

## L'autonomie et l'efficacité de la ration

Part de fourrages dans la ration	67 %
Quantité de concentrés «chèvre»	468 g/l
Part des concentrés exploitation	42 %
Autonomie alimentaire - MS	54 %
Autonomie alimentaire - UFL	55 %
Autonomie alimentaire - MAT	47 %



## Le système fourrager

### L'utilisation des surfaces

6 ha luzerne	1 <sup>ère</sup> coupe	2 <sup>ème</sup> coupe	3 <sup>ème</sup> coupe	60 tMS
21 ha prairies temporaires	1 <sup>ère</sup> coupe	2 <sup>ème</sup> coupe	3 <sup>ème</sup> coupe	158 tMS
27 ha SFP	Avril    Mai	Juin    Juillet	Août    Sept.	
11 ha luzerne sur pied achetée	1 <sup>ère</sup> coupe	2 <sup>ème</sup> coupe	3 <sup>ème</sup> coupe	140 tMS

### Les fourrages stockés

## Le rendement fourrages

### tMS par ha

Foin de prairies temporaires	1 <sup>ère</sup> coupe	5
	2 <sup>ème</sup> coupe	2,5
Total foin PT		7,5
Foin de luzerne	1 <sup>ère</sup> coupe	3
	2 <sup>ème</sup> coupe	5
	3 <sup>ème</sup> coupe	2
Total foin de luzerne		10
Paille		3,5

En fonction des conditions pédoclimatiques de l'année, la première coupe est parfois enrubannée.

## La fertilisation

Cultures	Rendement (q/ha)	Fertilisation minérale en kg/ha			Fertilisation organique t/ha
		N	P	K	
Blé	60	175	25	0	23
Triticale	60	175	25	0	23
Maïs	85	170	20	20	23
Méteil grain	30	0	0	0	

Cultures	Rendement (t/ha)	Fertilisation minérale en kg/ha		
		N	P	K
Luzerne	10	0	60	125
PT	7,5	40	0	0

Production de fumier annuelle : 510 T



## Les principaux équipements

### Traction



2 tracteurs (3,6 CV/ha) :  
- 70 CV équipé d'un chargeur pour le travail en bâtiment.  
- 90 CV 4 RM pour les travaux des champs .

### Travail du sol



Charrue 3 corps.  
Vibroculteur, déchaumeur, rouleau et semoir.

### Traitement et fertilisation



Epandeur à fumier en CUMA.

### Récolte



Chaîne de fenaison avec presse balle ronde.  
Remorque à paille en CUMA.

### Commercialisation

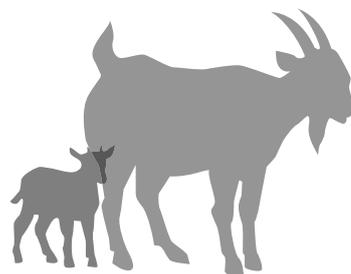


Un utilitaire pour les livraisons. Ce véhicule est équipé d'un caisson frigorifique pour s'assurer que la température enregistrée lors des livraisons respecte bien la réglementation en vigueur.

### Autres



Dériveuse - pailleuse.



## Les bâtiments

Le troupeau caprin est logé dans une chèvrerie d'environ 1 000 m<sup>2</sup> avec couloir central pour faciliter la distribution des fourrages. Une dérouleuse-pailleuse permet de faciliter le paillage et la distribution du foin. La distribution des concentrés est également automatisée avec un robot suspendu. La salle de traite comporte 2 quais de 32 places et 32 postes de traite. Un bâtiment est dédié à l'élevage des chevrettes.



### Fromagerie

La fromagerie de 70 m<sup>2</sup> permet d'assurer la fabrication des fromages et la préparation des commandes.



## Le travail

L'exploitation est conduite par trois exploitants secondés par 2 salariés à temps plein. Les ateliers chèvre et cultures sont gérés par deux exploitants et un des deux salariés pour la moitié de son temps. Le troisième exploitant est quant à lui responsable de la transformation et commercialisation. Il est secondé par les 1,5 UMO salariés restant pour la transformation uniquement.

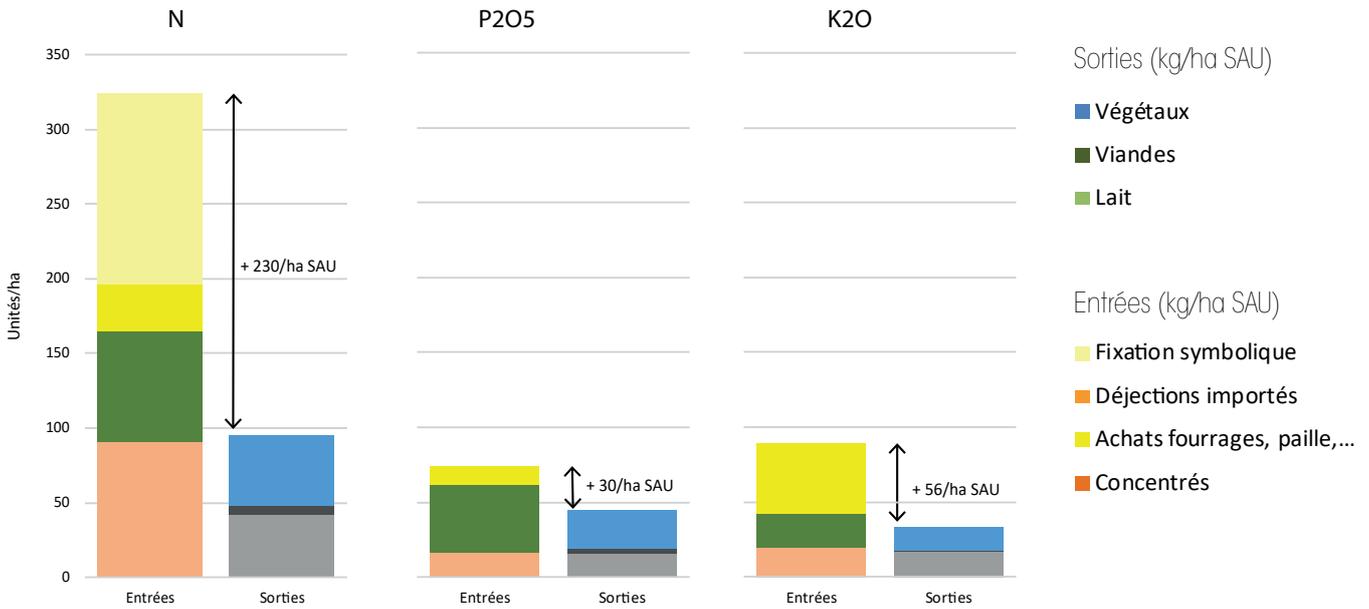
Les travaux des champs (fertilisation, semis, traitements et récoltes) sont assurés par deux exploitants et le salarié avec du matériel en propriété et en Cuma.

En fromagerie, le travail est conséquent mais le responsable a fait le choix d'une seule technologie fromagère de type lactique pour le limiter. La transformation a lieu tous les jours de l'année et nécessite 7 heures par jour au total. Avec les lactations longues, il n'y a pas d'arrêt de transformation, ce qui permet d'embaucher de la main d'œuvre salariée toute l'année. La commercialisation a elle aussi été réfléchi pour perdre le moins de temps possible, même si la valorisation en pâtit.



## Les indicateurs environnementaux

### Le bilan des minéraux hors fixation symbiotique



### Les contributions positives de l'atelier



#### Potentiel nourricier\*\*

Je nourris

**1 447** personnes par an  
Soit 24 pers./Ha STC\*



#### Stockage de carbone

Je stocke

**349** kg de carbone/ha STC\*



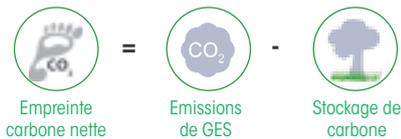
#### Biodiversité

J'entretiens

**1,6** ha de biodiversité/ha STC\*

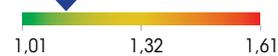
### Mon empreinte carbone

Empreinte carbone nette



**14 %** de mes émissions de GES sont compensées par le stockage carbone

**1,15** kg éq. CO<sub>2</sub>/L de lait corrigé\*\*



Emissions de GES (CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O et CO<sub>2</sub>)

**1,33** kg éq. CO<sub>2</sub>/L de lait corrigé\*\*



Stockage de carbone

**0,20** kg éq. CO<sub>2</sub>/L de lait corrigé\*\*



### Mes pertes potentielles d'azote vers l'eau (lessivage)



**24** kg N/ha STC\*



### Mes pertes potentielles d'azote vers l'air (ammoniac)

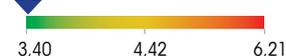


**31** kg N/ha STC\*



### Mes consommations d'énergie

**3,10** MJ/L de lait corrigé\*\*



\* Surface Totale Caprine (STC) = SFP de l'atelier caprin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier caprin

\*\* Perfalim ®, CEREOPA

### Les forces et faiblesses du système

La réussite technique de ce système repose sur :



### Les perspectives

- Augmenter le volume transformé pour embaucher 1 autre personne et avoir plus de temps à consacrer à la commercialisation et ainsi mieux valoriser les fromages.
- Revoir les circuits de commercialisation pour une meilleure valorisation.
- Mettre en place une aire d'exercice pour sortir les chèvres et améliorer le bien être des chèvres.
- Développer un atelier d'engraissement des cabris à la ferme pour mieux les valoriser et proposer à la vente un produit supplémentaire.

### Les forces

La mixité entre livraison et transformation donne de la souplesse et une sécurité en cas de difficultés de commercialisation des fromages.

La présence de 5 personnes permet de se remplacer les week-ends et prendre quelques semaines de vacances.

### Les limites

Avec 60 % de fromages commercialisés via les GMS, la valorisation n'est pas maximisée.

La présence de 2 salariés nécessite du temps de management et de gestion administrative important.

Sur cette taille de troupeau, il faut être très rigoureux sur le plan sanitaire et le suivi de l'élevage sous peine de perdre en productivité.

## S'installer dans le système

### Le capital d'exploitation (hors foncier)

	Valeur patrimoniale à neuf	Valeur patrimoniale à la reprise	Valeur économique à la reprise ou valeur de «repretabilité»
Bâtiment	445 000 €	244 750 €	270 000 €/UMO
Installation-traite	100 000 €	40 000 €	
Fromagerie	85 000 €	46 750 €	
Matériel	243 450 €	53 802 €	
Cheptel	127 800 €	?? €	
Stocks	40 000 €	?? €	
TOTAL	1 041 250 €	679 925 €	
Soit par UMO	347 083 €	226 642 €	

Avec des prélèvements privés annuels de 24 000 € et une sécurité pour les nouveaux investissements de 8 200 €/an (15 % de l'EBE), la valeur de «repretabilité» est de 270 000 € par UMO.



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
 ISSN : en cours - Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 502 044 - Réalisation : Valérie Lochon - Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture  
 Ont contribué à ce dossier :

Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - [nicole.bossis@idele.fr](mailto:nicole.bossis@idele.fr)  
 Juliette Bothorel - Chambre d'agriculture Bretagne - [juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr](mailto:juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr)  
 Alizée Breton - Chambre d'agriculture 86 - [alizee.breton@vienne.chambagri.fr](mailto:alizee.breton@vienne.chambagri.fr)  
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - [pauline.gauthier@charente.chambagri.fr](mailto:pauline.gauthier@charente.chambagri.fr)  
 Anne-Laure Lemaitre - Chambre d'agriculture 17 - [annelaure.lemaitre@cmds.chambagri.fr](mailto:annelaure.lemaitre@cmds.chambagri.fr)  
 Bernard Poupin - Seenovia - [bernard.poupin@seenovia.fr](mailto:bernard.poupin@seenovia.fr)  
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - [angelique.roue@cmds.chambagri.fr](mailto:angelique.roue@cmds.chambagri.fr)  
 Amélie Villette - Chambre d'agriculture 24 - [amelie.villette@dordogne.chambagri.fr](mailto:amelie.villette@dordogne.chambagri.fr)



#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Nouvelle-Aquitaine,  
Vendée, Maine et  
Loire et Bretagne



# CAPRIN MIXTE FROMAGER FERMIER

## Les résultats économiques de l'exploitation (2019)

<b>PRODUIT BRUT TOTAL (PB)</b>	<b>411 618 €</b>	<b>CHARGES</b>	<b>247 619 €</b>
<b>Produits caprins (90 % PB)</b>	<b>371 925 €</b>	<b>Charges opérationnelles (26 % PB)</b>	<b>108 054 €</b>
<b>Ventes</b>	<b>365 525 €</b>	<b>Troupeau</b>	<b>1 064 €/UGB</b>
Lait transformé : 68 402 l à 2,249 €	153 850 €	(86 UGB caprins)	
Lait vente laiterie : 295 572 l à 0,706 €	208 724 €	Concentrés	561 €/UGB
80 chèvres de réforme à 17 €/tête	1 496 €	Transformation, commercialisation	96 €/UGB
432 chevreaux jeunes (8 jours) à 2 €/tête	864 €	Frais d'élevage	274 €/UGB
3 boucs (reproducteur) à 180 €/tête	540 €	Fourrages achetés	114 €/UGB
3 boucs (réforme) à 17 €/tête	51 €	Frais vétérinaires	40 €/UGB
<b>Aides</b>	<b>6 400 €</b>	Taxes animales	20 €/UGB
Aide caprine : 400 têtes à 16 €	6 400 €	<b>Surfaces fourragères</b>	<b>169 €/ha</b>
		(27 ha SFP : dont 27 ha SH)	
<b>Surface fourragère (0 % PB)</b>	<b>960 €</b>	Semences et plants	70 €/ha
<b>Aides</b>	<b>960 €</b>	Engrais et amendements	56 €/ha
Aide Légumineuse fourragère : 6 ha à 160 €	960 €	Fournitures pour fourrages	40 €/ha
		Produits de défense végétaux	3 €/ha
<b>Grandes cultures (7 % PB)</b>	<b>28 023 €</b>	<b>Productions végétales</b>	<b>369 €/ha</b>
<b>Ventes</b>	<b>28 023 €</b>	(24 ha GCU)	
Blé tendre : 420 q à 16,40 €	6 888 €	Semences et plants	123 €/ha
Maïs grain : 435 q à 18,70 €	8 134 €	Engrais et amendements	152 €/ha
Cession interne au troupeau : 800 q à 16,25 €	13 000 €	Produits de défense végétaux	90 €/ha
		Taxes végétales	5 €/ha
<b>Produits non affectables (3 % PB)</b>	<b>10 710 €</b>	<b>Charges de structure (34 % PB)</b>	<b>139 565 €</b>
<b>Aides</b>	<b>10 710 €</b>	<b>(hors amortissements et frais financiers)</b>	
Aides découplées : 51 ha à 210 €	10 710 €	Main d'oeuvre (MSA + salaires)	1 508 €/ha SAU
		Foncier	122 €/ha SAU
		Matériel	492 €/ha SAU
		Bâtiments et installations	69 €/ha SAU
		Autres charges	546 €/ha SAU
		<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(34 % PB)</b>
			<b>54 666 €/UMO</b>
			(3 UMO exploitants)
			<b>163 998 €</b>

<b>Annuités (35 % PB)</b>	<b>58 200 €</b>	<b>Amortissements</b>	<b>58 604 €</b>
Remboursement de capital	50 000 €	Matériel	499 €/ha
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	8 200 €	Bâtiments et installations	384 €/UGB
<b>Frais financiers court terme (CT)</b>	<b>0 €</b>	<b>Frais financiers (LMT et CT)</b>	<b>8 200 €</b>
<b>DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>35 266 €/UMO</b>	<b>RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION</b>	<b>(24 % PB)</b>
	<b>105 798 €</b>		<b>32 398 €/UMO</b>
			<b>97 194 €</b>

Produit brut exploitation	411 618 €	Charges de structure totales/chèvre	484 €
Produit brut exploitation/UMO exploitant	137 206 €	Annuités/produit	35 %
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO exploitant	56 816 €		

## SENSIBILITE DU SYSTEME

L'excédent brut d'exploitation varie de :  
± 3 500 €, soit ± 7 % pour un écart de valorisation du prix du lait de ± 10 centimes par litre.

## Le coût de production (2019)

### Productivité

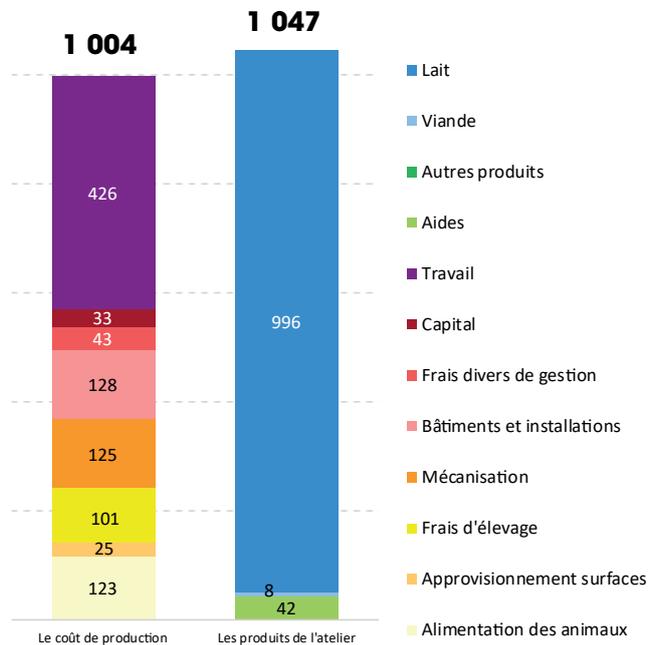
Lait produit et commercialisé (litres)	363 974	€/1 000 litres de lait
Dont volume de lait transformé (%)	19	
Lait produit (litres/chèvre)	854	
Main d'oeuvre caprine à rémunérer (UMO)	4,83	
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	75 357	

### Approche comptable

Coût de production €/1 000 l	1 004
Prix de revient €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	954
Rémunération permise €/1 000 l	342
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,28

### Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1 000 l	978
Prix de fonctionnement €/1 000 l	927
Trésorerie permise €/1 000 l	368
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,46



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr  
 ISSN : en cours - Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 502 044 - Réalisation : Valérie Lochon - Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture  
 Ont contribué à ce dossier :

- Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - [nicole.bossis@idele.fr](mailto:nicole.bossis@idele.fr)
- Juliette Bothorel - Chambre d'agriculture Bretagne - [juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr](mailto:juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr)
- Alizée Breton - Chambre d'agriculture 86 - [alizee.breton@vienne.chambagri.fr](mailto:alizee.breton@vienne.chambagri.fr)
- Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - [pauline.gauthier@charente.chambagri.fr](mailto:pauline.gauthier@charente.chambagri.fr)
- Anne-Laure Lemaitre - Chambre d'agriculture 17 - [annelaure.lemaitre@cmds.chambagri.fr](mailto:annelaure.lemaitre@cmds.chambagri.fr)
- Bernard Poupin - Seenovia - [bernard.poupin@seenovia.fr](mailto:bernard.poupin@seenovia.fr)
- Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - [angelique.roue@cmds.chambagri.fr](mailto:angelique.roue@cmds.chambagri.fr)
- Amélie Villette - Chambre d'agriculture 24 - [amelie.villette@dordogne.chambagri.fr](mailto:amelie.villette@dordogne.chambagri.fr)



### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.